

## Communiqué de presse

4 mai 2020 - N° 11

### SCOR place avec succès une nouvelle obligation catastrophe, Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC

SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« *cat bond* »), Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de USD 200 millions contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC s'étend du 30 avril 2020 au 31 mai 2024. Cette émission a reçu l'agrément de la Banque Centrale d'Irlande (CBI) et des autorités réglementaires irlandaises.

Le prix de l'obligation catastrophe a été fixé le 22 avril 2020, et son placement clôturé le 29 avril 2020. GC Securities<sup>1</sup> est intervenu en qualité d'agent de structuration et de teneur de livre unique (*Sole Structuring Agent and Bookrunner*). Clifford Chance et Walkers ont été conseils juridiques. Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC est la toute première obligation catastrophe à déclenchement indiciel approuvée en Irlande sous le régime Solvabilité II.

Garantir une « protection du capital efficace » fait partie des piliers stratégiques du groupe SCOR, qui recourt régulièrement aux instruments offerts par les marchés financiers.

**Jean-Paul Conoscente, Directeur général de SCOR Global P&C**, déclare : « *SCOR est heureux d'annoncer le succès de cette nouvelle émission d'une obligation catastrophe. Le très bon accueil que lui ont réservé les investisseurs nous a permis de revoir à la hausse la taille de l'émission. Ceci témoigne de l'excellente réputation de SCOR en tant qu'émetteur fréquent et innovant sur le marché des ILS. Je tiens à remercier vivement la Banque Centrale d'Irlande et les autorités réglementaires irlandaises pour l'efficacité avec laquelle elles ont revu et approuvé cette transaction.* »

\*

\* \*

#### **Contacts**

##### **Presse**

Lauren Burns  
+33 (0)1 58 44 76 62  
[lburns@scor.com](mailto:lburns@scor.com)

##### **Relations Investisseurs**

Ian Kelly  
+44 (0)203 207 8561  
[ikelly@scor.com](mailto:ikelly@scor.com)

---

<sup>1</sup> GC Securities est une division de MMC Securities LLC, courtier-négociant immatriculé aux États-Unis et membre de la FINRA, de la NFA et de la SIPC.



The Art & Science of Risk

## Communiqué de presse

4 mai 2020 - N° 11

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR\\_SE](#)

### Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».